



Mairie de Clohars-Carnoët
Le Pouldu - Doëlan
Place Général de Gaulle
29360

Formulaire de demande d'affichage de banderoles associatives

Nom de l'association* :

Nom du demandeur* :

En qualité de* :

Téléphone fixe* : Portable* :

Adresse* :

.....

Mail :

*Mentions obligatoires

Sollicite l'autorisation de poser une à 5 banderoles pour la manifestation suivante :

.....

Date de la manifestation : Lieu de la manifestation :

Les banderoles ne pourront être affichées avant le :

Veillez cocher un emplacement maximum par catégorie souhaitée en période de vacances scolaires. Pour les périodes hors vacances scolaires, cochez au maximum 5 emplacements.

Catégorie 1

Langlazic

Groupe scolaire

Rond-point Les Hauts du Sénéchal

Catégorie 2

Carrefour Contact

Le Kérou..... D M

Catégorie 3

Keranquernat.....

Penalé.....

Date de la demande :	Signature du demandeur précédée de la mention « lu et approuvé » :	Date de réception en mairie :

AVIS

Favorable Défavorable

Date et Signature, le Maire

Rappel :

- Les banderoles associatives ne peuvent excéder 6 mètres
- Les emplacements sont réservés aux associations cloharsiennes.
- Ne sont pas autorisés les affichages concernant toute vente (commerce, foire...)
- Les banderoles doivent être apposées au plus tôt **7 jours** avant l'événement et doivent être enlevées le lendemain de la manifestation au plus tard.

Ce formulaire est à déposer **1 mois au plus tard** avant la manifestation à l'accueil de la mairie ou à envoyer par mail à l'adresse suivante : secretariat@clohars-carnoet.bzh

Mairie de Clohars-Carnoët - 02 98 71 53 90 - www.clohars-carnoet.fr

Version novembre 2022

Protection des données

Les informations collectées par la commune de Clohars-Carnoët dans le cadre de l'exécution de sa mission d'intérêt public ayant pour finalité la gestion de l'affichage des banderoles associatives dans la commune.

Ces données sont à destination exclusive des services habilités et seront conservées pendant 1 an.

Vous pouvez accéder aux données vous concernant, les rectifier ou exercer votre droit à la limitation du traitement de vos données. Vous pouvez retirer votre consentement au traitement de vos données à tout moment. Il vous est également possible de vous opposer au traitement de ces données.

Vous pouvez également disposer de droits complémentaires prévus par la législation nationale, tels que la définition de directives relatives à la conservation, à l'effacement et à la communication de vos données à caractère personnel après votre décès.

Pour exercer vos droits ou pour toute question sur le traitement de vos données, vous pouvez contacter notre délégué à la protection des données, par mail à dpo@clohars-carnoet.bzh ou par courrier à Mairie de Clohars-Carnoët, 1 place Général de Gaulle, 29360 CLOHARS-CARNOËT.

Si vous estimez, après nous avoir contactés, que vos droits sur vos données personnelles ne sont pas respectés, vous pouvez adresser une réclamation à la CNIL ou consulter son site pour plus d'informations.